

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette attestation est **obligatoire**.

IMPORTANT : si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, il doit joindre le **pouvoir** lui permettant d'engager celle-ci.

Je, soussigné(e),

représentant(e) légal(e)

de l'association :

- **certifie** que l'association est régulièrement déclarée ;

- **certifie** que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;

- **certifie** exactes et sincères les informations apportées au présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs, ainsi que l'approbation du budget prévisionnel par l'instance statutaire de l'association.

Expert-comptable éventuel de l'association (coordonnées complètes) :

.....

.....

Commissaire aux comptes éventuel de l'association (coordonnées complètes) :

.....

.....

à....., le

Signature du représentant légal
(et, s'il y a lieu, cachet de l'association)



ASSOCIATIONS SUBVENTION MUNICIPALE 2021

DEMANDE INTÉGRALE *plus* montant supérieur à 150 €

à déposer en mairie au plus tard le **10 février 2021**

Association :

- association déclarée « loi de 1901 »
- section ou délégation locale d'une structure nationale

Montant TOTAL
fonctionnement :

€

Montant TOTAL :
(fonctionnement +
actions*)

€

- première demande ➔ voir **page 2** : pièces initiales à joindre
- demande déjà formulée la/les année(s) précédente(s) ➔ voir **page 3** : pièces complémentaires à joindre
- *action particulière (hors fonctionnement général) ➔ voir **page 7** : fiche spécifique à compléter et numéroté pour chaque action envisagée

demandeur (nom prénom) :

fonction dans l'association :

Attention : la ville ne peut accorder de subvention si ce dossier est incomplet.

Les subventions sont allouées pour un objet déterminé. Sous peine de remboursement, elles ne peuvent en aucun cas être détournées de cet objet sans un accord écrit préalable de la commune.

En application de l'article L. 1611-4 du code général des collectivités territoriales, tout groupement, association, œuvre ou entreprise privée ayant perçu une subvention doit être en mesure de fournir à réquisition toutes pièces justificatives. Les pièces comptables doivent être conservées par l'association (10 ans pour les pièces commerciales et 4 ans pour les pièces fiscales).

▼ PARTIE RÉSERVÉE À LA MAIRIE ▼

dossier enregistré le

complet

incomplet

> complété le

④ Résultat financier du dernier exercice*

date de début : date de fin :

	recettes (R = R1+R2)	dépenses (D)	SOLDE (R - D)
TOTAL			
R1 subventions			
R2 autres rec.			

*exercice : période comprise entre 2 assemblées générales annuelles

date de la dernière assemblée générale annuelle :

⑤ Budget prévisionnel (équilibré : R = D)

RECETTES		DÉPENSES	
cotisations/adhésions		charges d'activités (reversement licences etc.)	
subventions (détailler)		frais de personnel	
Etat		autres frais (assurances...)	
région		...	
département		...	
commune		...	
autre(s) source(s)		...	
autres recettes		...	
TOTAL R	€	TOTAL D	€

Informations complémentaires éventuelles :

Fonctionnement général : pièces complémentaires à joindre pour une NOUVELLE demande

en cas de **modification** de l'association depuis la demande précédente

- les **statuts modifiés** de l'association,
- le **règlement intérieur** (s'il existe et a été modifié),
- le **récapitulé** de déclaration de **modification** de l'association en préfecture (statuts, siège, titre, objet, composition du bureau),
- la parution **modificative** au *Journal officiel* des associations,

+

- le procès-verbal de la dernière assemblée générale, faisant expressément apparaître l'approbation des **bilans d'activité et financier**,
- une attestation d'assurance responsabilité civile (*si convention en cours avec la ville*),
- le solde de **tous les comptes** bancaires ou postaux de l'association, arrêté au 31 décembre 2020,
- un relevé d'identité bancaire ou postal **au nom de l'association**, indiquant les références IBAN / BIC,
- une attestation d'assurance responsabilité civile (*si convention avec la ville*),
- le présent dossier, dûment complété et signé → voir page 8 : attestation sur l'honneur

▼ PARTIE RÉSERVÉE À LA MAIRIE ▼

subvention(s) municipale(s) précédente(s)

	2017	2018	2019	2020
demandée	€	€	€	€
accordée	€	€	€	€

1 Présentation de l'association

intitulé (et sigle éventuel) :

objet social :

.....

siège social (adresse complète) :

adresse postale (si différente du siège social) :

téléphone : fax :

adresse mél :@.....

BUREAU DIRECTEUR			
fonction	nom - prénom	adresse complète et mél	téléphone
président(e)			
vice-présid.			
secrétaire			
trésorier			

NOMBRE D'ADHÉRENTS / DE LICENCIÉS			
	Saint-Palaisiens	résidents hors commune	TOTAL
adultes			
moins de 18 ans			
TOTAL			

si association sportive, niveau de compétition atteint en 2020 :

national (préciser) : régional départemental

2 Implication communale de l'association

participation aux activités de la ville en 2020 (préciser date et événement) :

.....

.....

.....

participation prévue pour 2021 (préciser date et événement) :

.....

.....

.....

.....

.....

3 Moyens déjà mis à disposition par la commune

locaux / salle :

participation annuelle de l'association aux charges de fonctionnement courant			
	eau	électricité	téléphone
charges	€	€	€

autres prestations accordées (personnel communal, matériel, véhicule etc.) :

préciser le type de prestation, la quantité et/ou la fréquence

.....

.....

.....